

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice

Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com🌐 www.huissiers-lille.com**PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
LE VINGT SIX JUIN



À LA REQUÊTE DE

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège est sis à PARIS (75001) – 19 rue des Capucines, identifiée sous le n° 542 029 848 au RCS DE PARIS, agissant et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat **Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY**, Avocat au Barreau de LILLE demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix – 59000 LILLE .

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte en date du 13 juin 2017.

Accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales,

Je soussigné, Membre de la Société Civile Professionnelle **Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Emilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN**, Huissier de Justice Associé, **Marie BICHET** Huissier de Justice, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour **8 rue Jean-Baptiste Notte à ROUBAIX**, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse.

⇒ En présence de [REDACTED] préalablement avisé de mes opérations par mes soins, lequel m'ayant donné autorisation pour que je prenne toutes photographies des lieux.

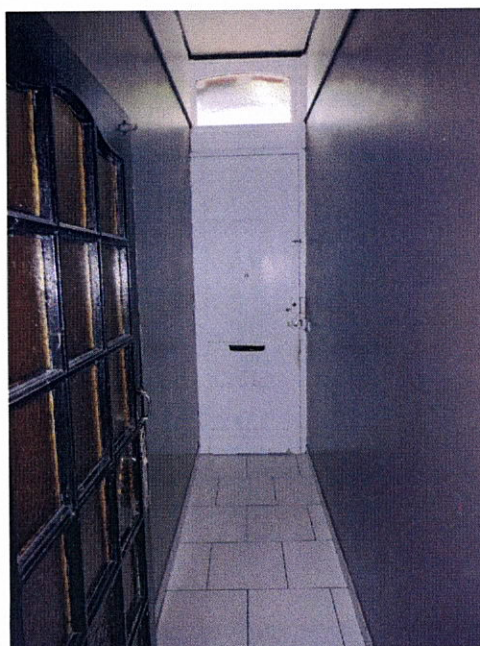
J'ai pu relever ce qui suit :

Il s'agit d'un immeuble sur rue, dressé en maçonnerie de briques avec couverture en tuile, en double mitoyenneté, de type 1930.

L'immeuble est raccordé au réseau de tout à l'égout de la ville, ainsi qu'il m'en est précisé par [REDACTED]

ENTREE

- Porte en bois ancienne,
- Carrelage au sol,
- Murs et plafond peints,
- Un vitrage fixe en imposte de la porte d'entrée.



SALON-SEJOUR

- Carrelage au sol, identique à celui de l'entrée, plinthes carrelées,
- Murs et plafond peints, moulures en périphérie de pièce,
- Deux radiateurs de chauffage central,
- Des vitrages fixes,
- Une double fenêtre sous double vitrage intact, sur châssis bois,
- Persienne à manivelle.



PIECE A LA SUITE

- Ouverte depuis la pièce précédente,
- Sol, murs et plafond identiques,
- Un puits de lumière,
- Un radiateur de chauffage central.



CUISINE

- Accès ouvert depuis la pièce précédente,
- Carrelage au sol,
- Murs partiellement carrelés,
- Peinture façon crépi par ailleurs sur les murs,
- Peinture au plafond,
- Un puits de lumière au plafond,
- Meubles hauts et bas assortis,
- Évier deux bacs et égouttoir,
- Plaques chauffantes au gaz,
- Plan de travail carrelé dont plusieurs carreaux sont fendus,
- Un radiateur de chauffage central.



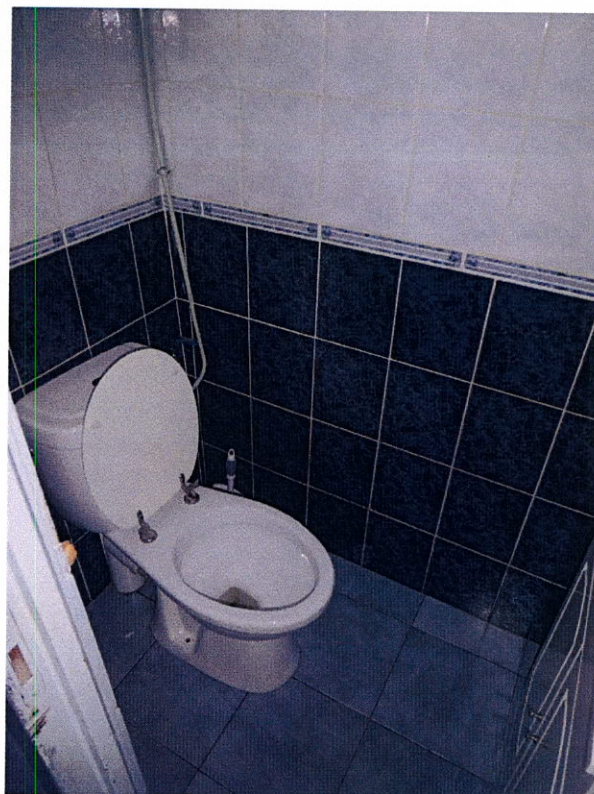
DEGAGEMENT

- Carrelage au sol,
- Murs et plafond peints.



WC

- Il s'agit d'une pièce aveugle,
- Carrelage au sol,
- Carrelage mural,
- Peinture au plafond,
- Siège wc avec abattant (sans lunette), chasse d'eau dorsale,
- Un lave-mains monté sur meuble.



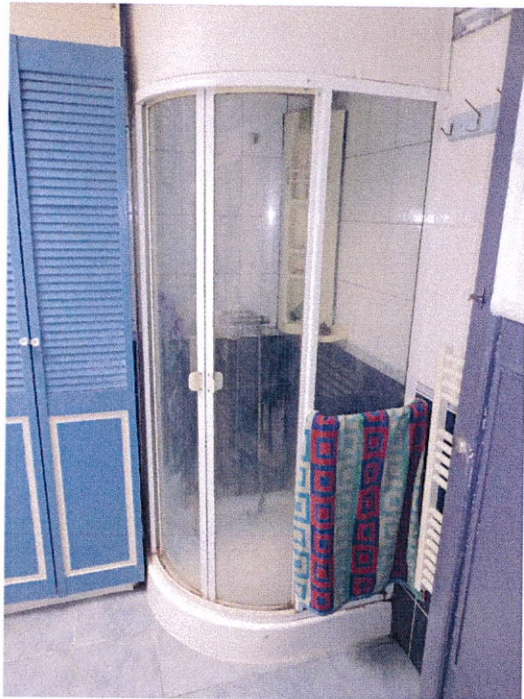
BUANDERIE

- Carrelage au sol présentant de nombreux défauts,
- Murs à l'état brut,
- Faux plafond plastifié avec un puits de lumière,
- Un cumulus électrique sur pieds.



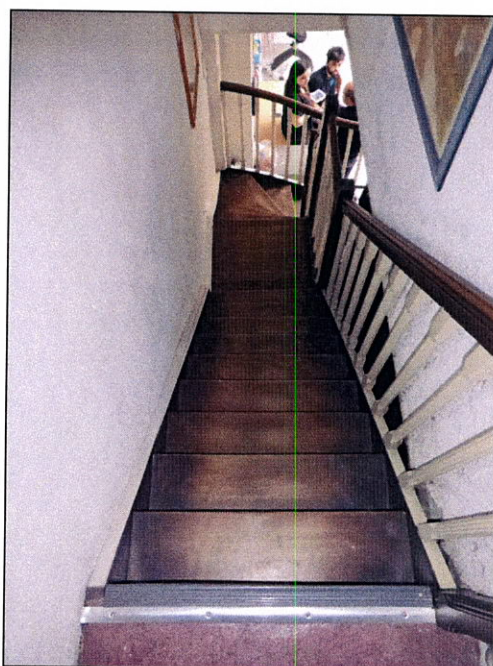
SALLE DE BAINS

- Carrelage au sol,
- Murs carrelés,
- Plafond plastifié avec un puits de lumière,
- Placards,
- Une douche,
- Un sèche-serviettes électrique,
- Un lavabo sur meuble,
- Un radiateur électrique de type radiant,
- Une baignoire d'angle,
- Spots intégrés au plafond.



PREMIER ETAGE

- Un escalier prenant effet au niveau de la cuisine,
- Escalier en bois, rambarde,
- Montée d'escalier avec murs peints façon crépi, plafond peint.



COULOIR

- Revêtement plastifié au sol,
- Peinture sur fibre murale,
- Plafond peint.



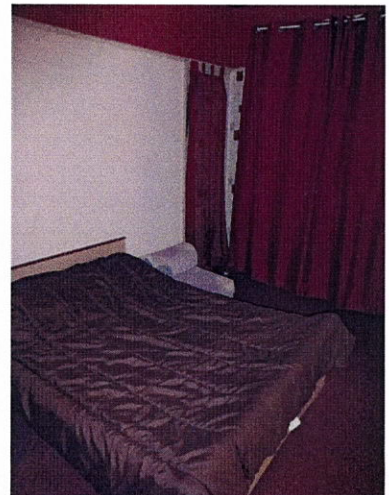
CHAMBRE SUR ARRIERE

- Parquet au sol,
- Murs peints,
- Plafond sur dalles de polystyrène,
- Convecteur électrique,
- Radiateur de chauffage central,
- Une double fenêtre, châssis bois, simple vitrage, persienne à sangle défectueuse,
- Aménagement de tablettes.

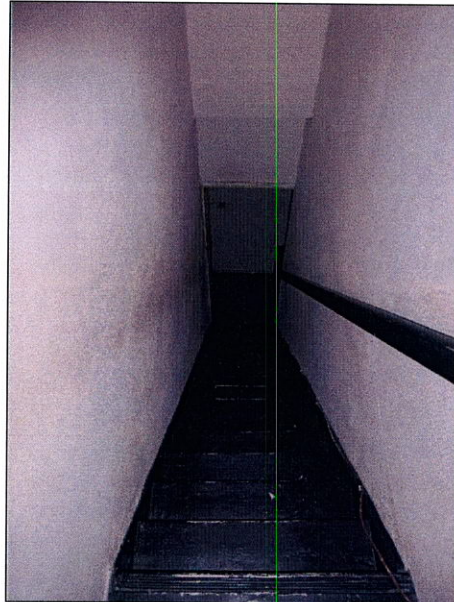


CHAMBRE SUR RUE

- Revêtement plastifié au sol,
- Tapisserie murale, peinture au plafond avec moulures périphériques,
- Un vitrage fixe, une double fenêtre, sous simple vitrage, châssis bois, une persienne à sangle défectueuse,
- Convecteur électrique,
- Radiateur de chauffage central,
- Une zone de rangement situé sous l'escalier desservant le deuxième étage,
- Aménagement de tablettes.



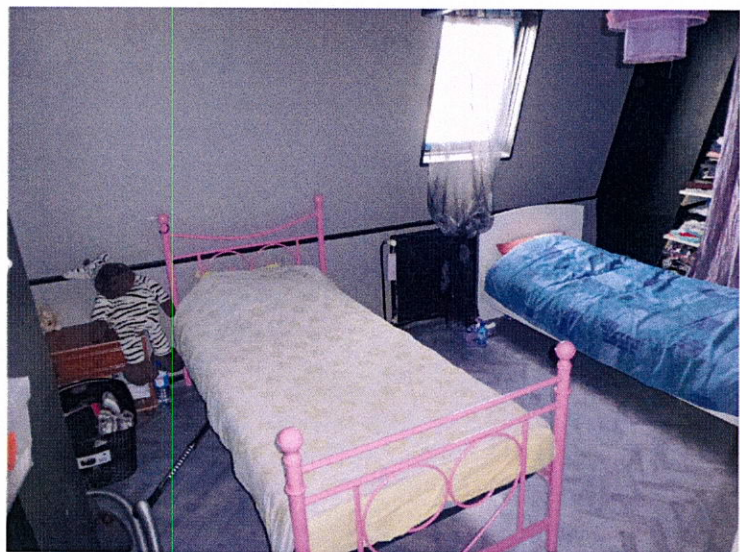
DEUXIEME ETAGE



- Un escalier en bois avec rambarde de sécurité,
- Montée d'escalier avec murs peints sur fibre, plafond peint avec poutres apparentes.

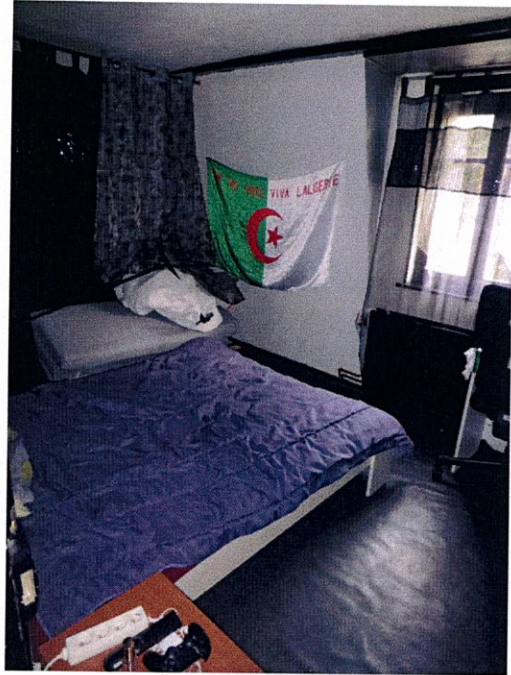
CHAMBRE SUR ARRIERE

- Revêtement plastifié au sol,
- Peinture murale sur fibre, peinture au plafond, poutres apparentes,
- Aménagement avec tablettes,
- Un radiateur de chauffage central,
- Un radiateur électrique d'appoint.



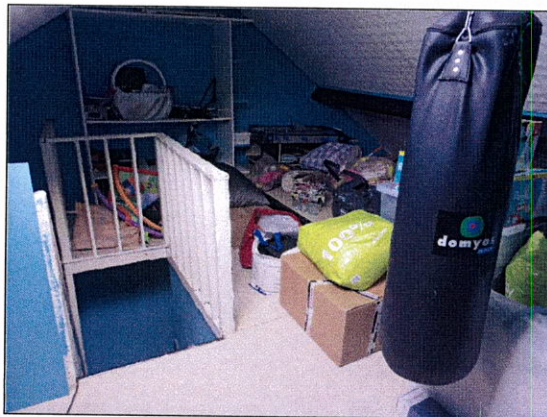
CHAMBRE SUR RUE

- Uniquement accessible depuis la chambre précédente,
- Revêtement plastifié au sol détendu,
- Peinture murale sur fibre, peinture au plafond,
- Une double fenêtre sous simple vitrage,
- Un radiateur de chauffage central,
- Un radiateur électrique d'appoint.



MEZZANINE

- Escalier prenant effet au niveau de la chambre sur arrière du 2^{ème} étage,
- Une zone sous toiture unique,
- Revêtement plastifié au sol, murs et plafond avec dalles de polystyrène, poutres apparentes,
- Un châssis Velux sous double vitrage intact dont une des vitres est fendue,
- Un garde-corps.



Bien que j'ai pu relever la présence de radiateurs de chauffage central, il est à noter l'absence de chaudière, le système de chauffe actuel est limité aux radiateurs électriques.

OCCUPATION


↳ L'immeuble est occupé par [REDACTED] et leurs enfants.

CERTIFICAT DE SURFACE

Il a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC

DROITS FIXES	220,94	<p>Jérémie BIENAIMÉ</p> 
MAJORATION DUREE	75,00	
FRAIS DE DÉPLACEMENT	7,67	
TOTAL HT	303,61	
TVA 20,00 %	60,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	379,22	
DILLIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
TOTAL TTC	499,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 etude@huissiers-lille.com

Me DUPONT THIEFFRY (17 C 010)

CFF - [REDACTED]

JB / SV